C.A. N°4 /2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du CDOS du LOIRET
du mardi 12 décembre 2023

à 18h30 à la Maison des Sports d'Olivet et en distanciel

Présent.e.s : André BENHENNA, Alain BOYER, Ludovic CHARDERON, Christophe CHARREIRE, André DHUIVONROUX (visio), Sylvain EDINE, Régis FLAMENT, Céline HEBERLE, Nathalie ROS, Jérôme VILAIN.

Excusé.e.s : Gérard BOUDON, Aymeric LACOMBE, Francis LANCEROT, Adeline MAYEUX, Jean-Pierre MISSERI.

Absent.e.s : Eléa COQUARD.

Assistent : Michel ARNOULT *Trésorier d'honneur*, Adeline GERARDIN, Frédéric GILLES, Mathilde MENANT *salariés du CDOS.*

Avant de décliner l'ordre du jour, le Président revient sur diverses actualités sportives dont, entre autres, les retours de la commission d'enquête parlementaire concernant les dysfonctionnements des fédérations où l'on identifie une constante dans la prédominance d'un pouvoir unipersonnel que s'attribuent de nombreux présidents fédéraux, modèle que nous retrouvons aussi dans certaines structures régionales, voire départementales. Ces dérives autoritaristes entravent la démocratie interne et cachent parfois des objectifs non avouables et des fins personnelles. Doit-on rappeler que nous sommes élu.e.s, membres d'une équipe comprenant certes un.e leader, mais surtout au sein de laquelle le/la président.e ne représente qu'une voix ? Il faut faire entendre largement ses différences, les porter, les défendre afin de renforcer l'unité et l'identité de cette équipe. Le président rappelle que ces grands principes s'appliquent bien sûr à lui-même et qu'il ne faut jamais hésiter à pleinement s'exprimer autour de cette table.

Ces propos tombent à pic, puisque la Présidente du comité de tennis souhaite intervenir pour faire part de sa forte colère suite à la récente tenue de l'assemblée générale de sa discipline où elle fut choquée en prenant connaissance d'un mail de réponse, transmis par le secrétaire général du comité de tennis à tous les clubs du Loiret, mail envoyé à partir de l'adresse du CDOS via le CDOS certes, mais rapportant la réflexion personnelle et le point de vue propre d'un simple dirigeant sportif bénévole et non pas celle du président élu de la structure.

La présidente du comité de tennis explique qu'elle ne découvrit la teneur dudit mail qu'au cours de cette AG , et fut très surprise et déçue de n'avoir eu ni information ni contact à ce sujet avec le Président du CDOS en amont, bien que faisant elle-même partie des élu.e.s du Conseil d'administration. Certes, cela eut pu être fait ! L'origine et la nécessité de ce mail de réponse faisaient suite à une information de la fédération de tennis (mail FFT du 10 novembre), transmise par le secrétaire du comité de tennis et relative à des modifications statutaires permettant de verser des " indemnités de fonction " aux présidents, secrétaires, trésoriers des structures décentralisées, tous bénévoles à ce jour. Dans cette réponse, Alain BOYER exprimait sa totale opposition à ces orientations soulignant, selon lui, que cela ne ferait pas émerger de meilleur.e.s candidat.e.s, et avançant que cet argent pourrait être plus utile au développement, notamment pour les filières jeunes ou pour l'accompagnement des clubs. Ce mail de réponse traduisait les paroles qu'il aurait dû prononcer lors de l'assemblée générale du comité de Tennis, à laquelle il devait initialement assister mais pour laquelle il fut finalement contraint de s'excuser quelques jours auparavant, en raison d'un déplacement non prévu.

A/ HOMOLOGATION PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 SEPTEMBRE 2023

Adopté à l'unanimité.

B/ INFORMATIONS INTERNES

- démission de Karen PECHEUX
- remplacement : Bruno PAON (FFF) sera candidat lors de la prochaine AG.
- contrat Mathilde MENANT : le Conseil d'Administration, satisfait de son investissement, valide sa demande de prolongation d'apprentissage jusqu'en juillet 2025. A la fin de ses trois années, elle souhaite obtenir son bachelor.

C/ ACTIVITES

- soirée des comités : pour cette nouvelle formule, peu de monde mais des participant.e.s satisfait.e.s. Moment agréable. La date, en concurrence avec le quart de finale de rugby nous pénalisa. Nous reviendrons l'an prochain.
- journée MFR olympique : annulée au tout dernier moment, à la suite de l'assassinat du professeur, Dominique Bernard, à Arras.
- trophées de la jeunesse :
    - tout est en place
    - des détails amélioreront le déroulé
    - 25 trophées seront remis
    - le Conseil départemental est très investit sur la manifestation
- flamme olympique :
    - le 10 juillet dans le Loiret
    - chaque commune retenue prépare son programme avant et après le passage
    - les différents services des sports proposent des contenus spécifiques et innovants
    - le CDOS répondra présent si souhaité
- Loirétaine :
    - les premiers retours avancent bien
    - nous rassemblerons 30/32 disciplines comme l'an passé
    - en janvier, nous entrerons dans la phase de concrétisation des programmes proposés

D/ PASS'SPORT

Un point sur les derniers chiffres et informations qui nous ont été communiqués est fait. Le démarrage a été tardif mais le nombre de saisies clubs est remonté et dépasse le niveau de la campagne précédente. Un reliquat de clubs ayant déclaré des Pass'Sports l'an passé et qui n'ont pas encore effectué leur saisie est à noter. Une relance par les comités départementaux est peut-être à prévoir. Par ailleurs, il nous a été signalé que certains clubs ne jouaient pas le jeu et attendaient l'extrême limite pour prendre les licences auprès de leur fédération ce qui peut expliquer le décalage de la saisie des Pass'Sports.

E/ NOUVEAU SITE INTERNET DU CDOS

Frédéric Gilles a pu participer à une formation gestion création de site internet les 2, 3 et 4 octobre. Le choix des nouveaux outils est fait, le CMS utilisé sera Wordpress, utilisé avec un constructeur de pages, DIVI, qui permettront de proposer, à partir de janvier, un nouveau site actualisé et évolutif en remplacement de l'ancien (plateforme fournie par le CNOSF) devenu totalement obsolète bien qu'alimenté régulièrement. Concernant le nom de domaine et l'hébergement du site c'est la société OVH qui a été choisie.

F / TRESORERIE

Le trésorier confirme la bonne gestion des comptes, rien de particulier à signaler en cette fin 2023.

G / DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale du CDOS se déroulera le **mardi 19 mars 2024 à 19h** à la Maison des Sport d'Olivet.

H / BENEVOLES REMUNERES

Ce point permet de revenir sur le début de réunion et l'intervention de la présidente du Comité de tennis se rapportant à d'éventuelles " indemnités de fonction " attribuées aux dirigeants des comités et ligues. Certes, à ce sujet, les modalités de gouvernance figurent dans les statuts des fédérations et peuvent nous garantir quelques garde-fous mais nous devons redoubler de vigilance afin que le sport demeure le plus équitable possible, dans un esprit de partage et d'égal accès pour tous, au risque de nous diriger vers des sports de riches, voire de très riches et des sports de pauvres. Les fédérations ne régleront rien des

difficultés d'engagement des bénévoles en rémunérant les dirigeants en place, mais créeront de fait de nombreuses disparités. L'imparfait fonctionnement de nos instances aujourd'hui mérite des remises à plat pour trouver des ajustements, des remédiations, de la reconnaissance surtout, mais pas de chambardement d'un système ayant fait ses preuves depuis un siècle. Savoir "vendre" son comité ou son association, au seul prix du partage et de l'engagement, tel est en vérité le réel objectif pour les années à venir !

I / PARITE A COMPTER DE 2024

***Rappel** : Le 24 février 2022, le Parlement a adopté la loi sport, dont l'une des mesures vise à instaurer une parité stricte dans les instances dirigeantes sportives d'ici 2024. Dès 2024, les fédérations doivent compter 50% de femmes. Les organes déconcentrés ont quant à eux un délai supplémentaire de quatre ans, dès 2028*.

Où en sommes-nous ? Cela rejoint le premier point du sujet B sur le nombre de femmes dans les structures dirigeantes. Nous partageons cet engagement en faveur d'une telle obligation et n'avons pas attendu pour solliciter des dirigeantes afin qu'elles s'investissent dans notre structure. On le constate, les femmes sont peu nombreuses et très demandées, d'où une certaine lassitude entrainant des démissions. Certaines fédérations appliquent déjà la parité, celles non engagées devront tout faire pour rejoindre les autres, des délais supplémentaires pouvant les y aider.

J / AVENIR FINANCIER 2024/2028

L'après JOP suscite quelques inquiétudes avec de possibles resserrements des subventions. Le CDOS (3 salariés) doit rester très attentif aux évolutions des budgets dédiés au sport. Il doit garder une ligne imaginative pour apporter des services contre dédommagement auprès des divers comités. Ceux-ci, dans ce même esprit d'économie, pourraient nous confier quelques tâches administratives. Travailler à plusieurs, aujourd'hui semble être une évidence. Nous reviendrons sur ce sujet lors de l'assemblée générale de mars. Basicompta illustre tout à fait le soutien que nous apportons aux comités et à l'ensemble de la sphère sportive. Nous listerons très vite les pistes envisagées, sans concurrencer les entreprises bien sûr !

K / QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- FDVA : pour rappel, suite à la suppression des subventions octroyées par les parlementaires aux associations, dites "réserve parlementaire", le parlement a fait le choix depuis 2018 d'abonder le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative), la nouvelle campagne d'appels à projets se déroulera du 15 décembre au 12 février.
- PRESSE : plusieurs articles sur la drogue dans le sport retiennent notre attention. Ce fléau qui gangrène une partie des jeunes sportifs doit être pris très au sérieux. Il serait bien que le CDOS se porte volontaire pour mettre sur pied une conférence ? Une réunion d'information ? regroupant divers acteurs pour en prévenir les équipes dirigeantes.
- le CDOS doit également rappeler l'existence de l'adresse : SIGNAL-SPORTS@SPORTS.GOUV.FR , une adresse d'alerte destinée à signaler toutes formes de violences dans le sport
- Information parue dans la République du Centre : le Palais des sports d'Orléans portera le nom de Jean ROS. Pas de date programmée actuellement pour la cérémonie, sujet important que nous suivons.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration : mardi 20 février 2024

Le Secrétaire général

Christophe CHARREIRE

Le Président,

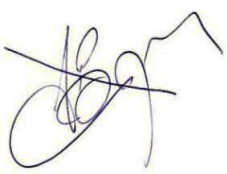

Alain BOYER